



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Accord UTS dans le réseau régional

La CFDT, ainsi que la CGT et FO, a signé un [accord](#) permettant la généralisation d'unités de tournage avec smartphone (UTS) dans les 24 antennes du réseau régional.

De quoi s'agit-il ?

Les UTS sont composées d'un smartphone (iPhone 11 pro), d'un pied, d'un équipement son et lumière, d'un micro main, d'une connexion WIFI, d'une batterie. Sur le smartphone, une appli : MOJO Pro, pour des envois en régie. L'UTS est compatible avec l'Aviwest.

Le kit UTS devrait être le même dans toutes les antennes, et **vient en complément** du matériel existant (Cam 400, 300 ou 200). Ce qui signifie aussi qu'il sera utilisé « si on veut », en fonction du tournage, de l'environnement, des besoins du reportage.

Une équipe peut aussi partir en tournage avec un équipement « mixte » : une caméra + l'UTS pour un tournage avec la caméra, par exemple, et un direct avec l'UTS.

Plusieurs jours de formation sont prévus pour la prise en main de l'UTS et l'accord signé privilégie l'introduction des UTS d'abord dans les BIP et les Locales.

Ce qui est important pour la CFDT

Ce dispositif permet un bon rendu antenne, et est simple d'utilisation.

Il ne remplace aucun matériel, il vient en plus. Le fait de réserver ce matériel à des professionnels de l'image permet aussi d'en exploiter toutes les possibilités, en affinant les réglages, en ajoutant des applis de traitement de l'image.

Il ne peut donc être utilisé que parce que l'on choisit de l'utiliser, et la CFDT en appelle au professionnalisme des utilisateurs JRI, rédacteurs UCC ou bi-qualifiés, et OPV : **ceux-ci doivent, selon nous, échanger avec leurs collègues intervenant dans la fabrication d'un sujet (rédacteurs, monteurs, OPS au mix etc.), pour définir si l'UTS est le bon outil pour le tournage.**

La priorité donnée aux BIP et Locales lors du déploiement de l'outil **ne signifie pas que dans ces structures, n'importe qui fera n'importe quoi avec les UTS** – par exemple, le montage du sujet sur le smartphone par un journaliste.

Il s'agit simplement d'un calendrier de déploiement, il ne s'agit pas d'expérimenter, dans des équipes isolées loin des BRI, des pratiques nouvelles : l'accord signé spécifie que l'utilisation et le traitement des rushes (montage et mixage) se feront dans les conditions spécifiées par les textes en vigueur à FTV.

Enfin, la direction, dans son communiqué du 18 février 2020 sur la signature de cet accord par la CFDT, la CGT et FO, précise que de nouvelles discussions auront lieu fin mai afin d'envisager l'ouverture de l'utilisation des unités de tournage avec smartphone aux autres métiers.

La CFDT précise qu'avant cela, nous attendons **le bilan de la Commission d'Evaluation, de Suivi et d'Ajustement de l'Expérimentation en Nouvelle Aquitaine**, qui permet l'utilisation des UTS par tous les salariés des trois antennes de cette région.

FÉVRIER 2020



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Pour la CFDT, l'introduction des UTS dans le parc d'équipement des antennes régionales ne doit pas signifier la fin des équipes légères, qu'il nous faut conserver, auxquelles il faut proposer de l'activité plutôt que de les supprimer sous prétexte qu'elles n'auraient rien à faire... pendant que les modules des émissions « Ensemble C'est Mieux » sont sous-traités à des producteurs extérieurs.

L'augmentation – en quantité comme en qualité - de l'offre régionale doit nous être présentée, ainsi qu'un chiffrage réaliste des moyens disponibles et des besoins, et une projection de l'évolution de nos métiers, avant que nous ne parlions d'une extension des UTS à tous les salariés pour faire – c'est ce que souhaite la direction - de tous, des contributeurs directs à l'offre des antennes régionales.

La fabrication de l'offre régionale ne doit pas être conditionnée au tournage seul par un contributeur dont ce n'est pas le métier :

Tous contributeurs, et tous seuls sur le terrain, c'est non !

FÉVRIER 2020

La CFDT veut peser dans les projets de l'entreprise

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21